



Du 16 avril 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



DEMANDE DE MÉDAILLES DISTRICT DE SAVOIE 2024/2025



Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de DISTRICT.

Pour cela, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez en annexe du PV hebdomadaire et le retourner par mail **au District de Savoie**, avant le 28 avril 2025 **déla**i de rigueur.

Conditions

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club

Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans en chaque médaille*.

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte
- Une médaille par club, par année sportive
- Le club qui organise l'assemblée générale de District peut demander plusieurs médailles (3 maximum)
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission FAFA	page 4
Trésorerie	page 5
Commission Délégations	page 6
Commission FMI	pages 7 à 8
Commission Sportive	pages 9 à 11
Commission des Jeunes	pages 12 à 21

Commission Futsal	page 22
Commission des Coupes	pages 23 à 27
Commission Féminines	page 28
Commission Technique.....	pages 29 à 31
Commission des Règlements	page 32
Commission des Arbitres	pages 33 à 38
Commission de Discipline	pages 39 à 42
Annexes :	page 43



Partenaire du District de Football de Savoie

Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 14 avril 2025

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

Voir en annexe une décision de justice.





SECRETARIAT

RÉUNION du lundi 14 avril 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 7 avril 2025 au 14 avril 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

ET.S. LE BOURGET DU LAC

Commission des Règlements

U.S.C. AIGUEBELLE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - C.A. YENNOIS - AIX F.C. - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission d'Appel Disciplinaire :

FC DE HAUTE TARENTEISE - ENT. S. DE TARENTEISE

Commission Sportive:

LECHALARD Martine - U.S. GUIERS(2) -AIX F.C.(2) - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - FC DE HAUTE TARENTEISE CHARTREUSE - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - A.S. D'UGINE - U.S. DOMESSIN - F.C. DU NIVOLET - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN - BEKSAS Aïssa. - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (2)- FC DE HAUTE TARENTEISE - J.S. CHAMBERIENNE – US LA MOTTE SERVOLEX - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE – US PONTOISE

Commission De Discipline:

Courrier :

F.C. LA ROCHETTE - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE

Rapport :

U.S.C. AIGUEBELLE - LECHALARD Martine – FC SUD LAC – ST PIERRE SPORT FOOTBALL – Patrick GALLET - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission Des Arbitres:

Mathis COUX - Rémi LEFEBVRE - MICALLEF Sauveur (3) - MBACKE Moustapha - Michel CHEVALLIER (3) - Ismael HAMADI - Sofian BOUSSETTA – Gérard SOTO – Farid DJEHICHE – KARABULUT Melih – BUTEL Jean-Pierre

Commission des Médailles:

ENT. S. DE TARENTEISE

Commission FMI:

A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

Commission des Délégations:

U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - F.C. LA ROCHETTE - ENT. VAL D HYERES

Commission des Coupes :

J.S. CHAMBERIENNE - AIX F.C. - ENT. S. DE TARENTEISE



COMMISSION FAFA

Lundi 14 avril 2025

FAFA - Emploi

Candidature reçue en date du 9 avril : HAUTE COMBE DE SAVOIE

FAFA - Equipement

DOSSIERS RETENUS POUR 2024/2025

Après étude en Commission Départementale, les dossiers suivants ont été retenus pour cette saison 2024/2025 :

- APREMONT Stade municipal : éclairage
- ST REMY-DE-MAURIENNE Stade Henri Praz : éclairage
- VAL GELON LA ROCHETTE Gymnase de la Seytaz : éclairage
- UGINE Stade Montmain : vestiaires.
- US CHARTREUSE GUIERS : Stade Charles BOURSIER 2 - Eclairage –

Ces dossiers sont transmis aux instances supérieures pour instruction.

koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagne dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de Barberaz
04 79 69 87 60

koesio.com

Diagramme des services :

- Impression
- Gestion & datas
- Informatique
- Gestion Documentaire
- Sécurité
- Communication



TRÉSORERIE

Mercredi 14 avril 2025

REGLEMENTS

Chèque :

➤ FC VERMILLION 68.00 €

Virement :

➤ ENT DRUMETTAZ 407.00 €

NOTES AUX CLUBS

Merci de nous communiquer le nom du club qui a procédé à un virement de **71.90 € le 7 mars 2025** avec comme libellé : Participation Coupe de Savoie FUTSAL.

Merci de nous communiquer le nom du club qui a procédé à un virement de **18 € le 14 mars 2025** avec comme libellé : Règlement 2 cartons jaune championnat.





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 14 avril 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

[DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS](#)

Ou

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 14 avril 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. MATCH U13 NIVEAU D3 : FONCTIONNEMENT AVEC LA FMI

TROP DE CLUBS ne font pas le nécessaire :

En cas d'annulation du match vous trouverez plus loin la procédure pour match non Joué

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur l'utilisation de la tablette, Vous devez nous contacter afin de trouver une solution au Problème.

Et si pas de solution trouvée, vous devez faire un rapport d'incident FMI

[document-absence-FMI-2024-2025.pdf](#)

Comme indiqué dans commission U13, les absences de FMI non justifiées ou non recevables feront l'objet d'amendes

F.M.I. INSTALLATION DE L'APPLICATION F.M.I. PLUS DISPONIBLE SUR LE PLAY STORE

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google. (PLAY STORE)

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source



F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE

FMI PROCÉDURE MATCHS NON JOUÉS

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint.

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI PROCÉDURE D'EFFACEMENT DONNÉES ET CACHE

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI DOCUMENTATION

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI.

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes.





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 14 avril 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF.

La Commission Sportive tiendra sa permanence le vendredi 18 avril 2025 de 13H à 15H et non le 21 avril 2025 lundi de Pâques

Pour la journée du 26 et 27 avril 2025 les clubs doivent impérativement répondre aux demandes de modifications sur FOOTCLUBS avant le vendredi 18 avril 2025 à 14H30

Toute réponse arrivant hors délais ne sera pas prise en compte

COURRIERS CLUBS

ST PIERRE SPORT : lu et noté, nous informe des problèmes de douches sur les installations du stade Stéphane NOVET.

AIX FC3 : Lu et noté, rencontre D5 du 13 avril 2025 terrain de repli stade FORESTIER 2

Lu et noté, rencontre D5A 15H du 04/05/2025, AIX FC 3/ FC BOZEL 2 terrain (Garibaldi Synthétique)

U.O.A 3 : lu et noté, terrain de repli rencontre du 13 avril 2025 en D5C

Mr BEKSAS Aïssa : Arbitre de la rencontre D1 du 12 avril 2025

Erreur score sur FMI, la commission fait le nécessaire auprès du secrétariat.

HTE TARENTOISE : lu et noté, erreur score, nécessaire fait auprès du secrétariat pour la rencontre D1 du 12 avril 2025

NOTES AUX CLUBS

BRISON ST INNOCENT 1 : la commission vous demande de nous faire parvenir la feuille de match papier de la rencontre D3A AS BRISON1/CHAM Sport 73 avant le 18 avril 2025.

U.S DOMESSIN 2 : Suite à votre 2ème forfait D5A du 06 avril 2025, aucun appel ni message, la commission applique le règlement (Amende35€), une fiche navette sera effectuée pour la trésorerie.



Rappel aux délégués de secteur :

La commission sportive est toujours en attente des rapports des délégués de secteur
Sur la journée du 16 mars 2025 :

- Mr BARTHOLOME (MONTAGNOLE)
- Mr TOGNET (ST ETIENNE DE CUINES)
- Mr VALENTINO (LESCHERAINES)

RAPPELS AUX CLUBS

Article 34-2-1 :

Sauf cas de force majeure, les deux dernières journées se joueront le même jour. Une dérogation pourra être accordée dans les niveaux inférieurs du District pour des rencontres dont le résultat n'aura pas d'incidence pour le classement.

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

Commission Appel Réglementaire : en attente avant homologation

Match n°28650178 du 01 décembre 2024 D2 U.S LA RAVOIRE 1/ F.C VILLARGONDRAN 1
Evocation après match.

Match N° 28654032 AS BRISON SAINT INNOCENT - LA RAVOIRE 2 D3A DU 30 mars 2025.

Confirme Le résultat du match :

A.S BRISON SAINT INNOCENT :	3 buts,	3 pts
U.S LA RAVOIRE 2 :	2 buts,	0 pt –

Transmet à la Commission compétente le dossier le 14 avril 2025 pour homologation.

HOMOLOGATION

Article 39-4 Règlement du District :

Match N°53186115, (D5A) printemps du 06 avril 2025

COGNIN Sp2/AS BOZEL2

2ème forfait championnat printemps AS Bozel2

Résultat :	COGNIN SP2 :	3 Buts	3 Points
	A.S BOZEL 2 :	0 But	-1Point

Article 39-4 Règlement du District :

Match N°53186115 (D5B) printemps du 06 avril 2025 ENT.FC CHAUTAGNE2/US DOMESSIN 2 :

2ème forfait championnat printemps US DOMESSIN2.

Résultat :	ENT.F CHAUTAGNE 2 :	3 Buts,	3 Points
	U.S DOMESSIN 2 :	0 But,	-1 Point

Article 39-4 Règlement du District :

US DOMESSIN 2 / ENT F CHAUTAGNE2 (D5B) le 11 mai 2025 à 15H

Si le club du ENT F CHAUTAGNE2 se déplace au match retour, le club recevant devra indemniser 47Kms x 2€= 94€, une fiche navette sera éditée pour Créditer le compte U.S DOMESSIN2.



Match N°286556698 du 16 mars 2025 (D4B) ST PIERRE SPORT2/ FC VILLARGONDRAN2

Evocation après match.

Match perdu par pénalité à VILLARGONDRAN 2, sans report de points.

Résultats du match :	ST PIERRE SPORT 2 :	0 pt	1 but
	F.C VILLARGONDRAN 2 :	-1pt	0 but

MATCHS REPORTEES

Rencontres programmées championnat D5 A, B, C les matchs en retard se dérouleront le Weekend de Pâques.

Les clubs peuvent utiliser :

- L'article 34-1-2-1 du District de Savoie pour toutes modifications dans les délais prévus.

Match N°53186099 D5A du 16 mars 2025 COGNIN SP 2/FC MERCURY 3

Reprogrammé le 20 avril 2025 à 15H

Match N° 53186098 D5A du 16 mars 2025 remis AS BOZEL 2 / FC CHALLES 3

Reprogrammé le 20 avril 2025 à 15H

Match Aller N°53186559 D5B du 16 mars 2025 remis AS NOVALAISIEENNE2 /US DOMESSIN 2

Reprogrammé le 20 avril 2025 à 15H

Match Aller N°53187028 D5C du 16 mars 2025 remis US GRIGNON 2/ FC LA ROCHETTE 2

Reprogrammé le 20 avril 2025 à 15H

Match N° 28655695 D4B du 09 mars 2025 à 15H VILLARGONDRAN 2/ A.S MONTAGNY1

Reprogrammé le 19 avril 2025 à 18H30

Match retour N° 28961423 D3B du 15 mars 2025 remis AS BOZEL 1/ AS CUINES 2

Reprogrammé le 19 avril 2025 à 20H

Match retour N°28961422 D3B du 16 mars 2025 remis FC BAUGES / MONTMELIAN 2

Reprogrammé le 21 avril 2025 à 15H

DEMANDE DE MODIFICATION DE RENCONTRES

Match Aller N°53186612 D5B du 16 mars 2025 ENT VAL D'HYERES 3/ ENT CHAUTAGNE 2

Avec accord des deux clubs sur FOOTCLUBS se jouera le 19 avril 2025 à 15H au stade des platières à (VIMINES)

DIVERS RAPPELS AUX CLUBS

A partir du vendredi midi , pour les rencontres du weekend , toutes modifications, reports et/ou changements quels qu'ils soient (météo, arrêtés Municipaux ,forfaits ou autre) , le club adverse , le ou (les) officiels et au moins un membre de la commission sportive doivent être prévenu par téléphone (appel et/ ou sms)



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 14 avril 2025

COURRIER REÇU

Reçu : Modification JS-CHAMBERY **ACCORD DES 2 CLUBS POUR JOUER à 14 H 00**

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

MATCHS du 26 avril 2025 :

Match N° 28860633 JS CHAMBERY / FC - MERCURY à 14H00 au stade LEVEL

MATCHS du 3 mai 2025 :

Match N° 28860649 CHAMBERY SPORT 73 / JS CHAMBERY

Match N° 28860650 UO ALBERTVILLE / AIX les BAINS 2

Match N° 28860651 FC ST-BALDOPH / AS UGINE

Match N° 28860652 GAPS / ES-TARENTEISE

EXEMPT : FC MERCURY

INFORMATIONS

Les modifications de lieux et d'horaires doivent être fait sur FOOT CLUB et doivent arriver le lundi précédent les rencontres avant 18H00.

TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 14 avril 2025

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB [avec accord des deux clubs concernés.](#)

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Lieux et horaires des matchs

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI
Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY
Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE
Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL
LA RAVOIRE tous les matchs se joueront à 16H30 au stade M. BASSET
UO ALBERTVILLE tous les matchs se joueront à 17H00 stade H. DUJOL (SAUVAY)

Modifications du Week End

CHANGEMENT DE DATE

N°53190833 JS CHAMBERIENNE-MERCURY 2 se jouera le 19 avril à 14H00 STADE LEVEL

Modifications suite aux finales de coupe à MERCURY

LES MATCHS DE MERCURY SERONT PROGRAMMES AINSI

LE 3 MAI 2025

N° 53190835 MERCURY 2- LA MOTTE SERVOLEX se jouera à MERCURY (match inversé)

LE 31 MAI 2025

N° 53190891 GJ LA SAVOYARDE – MERCURY1 se jouera à MONTMELIAN



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 14 avril 2025

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

PLANNING DES CLUBS ET LIEU DES RENCONTRES :

CHAMBERY SPORT 73 : Reçu feuilles de matchs du 06 & 13 avril 2025.

MATCHS PROGRAMMES AU 19 AVRIL 2025

D.2.(Journée 07 du 18 MAI 2025).

Match N°.53266578. A.S. BARBERAZ 1 / HTE. COMBE 1. Ce match est décalé
Et avancé au : SAMEDI 19 avril 2025 À 10H00.

Match B°. 53266550. U.O. ALBERTVILLE. 1 / C.A. MAURIENNE 1. Accord des deux Clubs. Se joue le :
Mercredi 07 MAI 2025 à 16H30 terrain synthétique.

Match N°. 53266548. C.A. MAURIENNE 1 / BAUGES F.C. 1. Ce match avec l'accord des deux Clubs : Est
reporté au 01/05/2025. À 15H00.

D.3. POULE C.

Match N°.53237724. E.S. TARENTEISE 1 / G.J LA SAVOYAËDE 2. Ce match est reporté.
Accord des deux Clubs pour jouer le SAMEDI 07 JUIN 2025

D.3. POULE C.

Match N°. 53237723. AIX F.C. 3 / A.S. BOZEL 1. Score : AIX FC 2 – 6 AS BOZEL.

RAPPEL

**Note aux clubs qui ont des matchs remis la commission vous donne une date butoir :
Ceux-ci doivent être joués avant le 28 avril 2025.**

D.2.

D.3. POULE B.

Match N°. 53237610. **CHAMBERY SPORT 73 1 / J.S. CHAMBERIENNE 1**. Se joue à une date ultérieure
(accord entre les deux clubs ou sur une journée Match remis).

D.3. POULE C.

Match N°. 53237717. **ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / E.S. TARENTEISE 1**.
Ce match est reporté à une date ultérieure avec accord des 2 clubs.



Foot SAVOIE



PV N° 716 du 16 avril 2025

D.3. POULE D.

Match N°. 53272064. **F.C. ST. BALDOPH 1 / CHAMBERY SPORT 73 2**. Ce match est reporté à une date ultérieure (Accord entre les deux clubs ou sur une journée match remis).

U15 A HUIT

Plateau N°.1 du 04/05. **A.S. UGINE 1: U.O.A. 2/ U.S. LA RAVOIRE 3**.

Plateau N°.2 du 04/05. **BIOLLAY F.C.2: E.S. TARENTEISE 2/ SUD LAC 2**.

Plateau N°.3 du 04/05. **GAPS 3: F.C HYE.TARENTEISE .3/ E.F. CHAUTAGNE 2**

NOTE AU CLUB

A.S. BOZEL. Match N°.53237720. A.S. BOZEL 1 / E.T. LE BOURGET DU LAC 1. J. 03 du 06/04/2025.

Absence FMI idem avec le document de disfonctionnement et absence de score. La commission vous réclame ces informations pour le 28/04/2025.

Les matchs non joués à la date du 28/04/2025 seront considéré comme FORFAIT. Les joueurs sont en congés scolaire vous pouvez jouer en semaine à votre convenance avec accord des deux clubs sur Foot club.



U13 Yann THILL

Réunion du lundi 14 avril 2025

INFO CLUBS

- Nous vous rappelons que les championnats de la phase de printemps se dérouleront sur 8 journées du **15 MARS au 24 MAI 2025**. Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 24 mai ne se joueront pas.



- Nous vous rappelons qu'en cas d'envoi en retard de vos feuilles de match après l'heure légale du lundi vous risquez d'être amendé.
- **DEPUIS LA JOURNÉE 2 DU 22/03/2025 TOUTE FMI MANQUANTES.**
 - **LES CLUBS EN INFRACTION SE VERRONT AMENDER DE 35€.**

Un mail a été envoyé à tous les clubs concernés par un match le 19/04 par suite de nombreux reports.

REPORT DE MATCH

*Sauf accord entre les clubs pour les samedis 26/04 ou 03/05
ou sur un mercredi après-midi.*

• **D1 poule A**

- F.C. CHAMBOTTE contre GJ LA SAVOYARDE **J1 le samedi 26 avril 25 à 13h30.**
- CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 contre AIX F.C. **J4 le mercredi 14 mai 25 à 13h30.**
- LA MOTTES SERVOLEX contre E.S. TARENTEISE **J5 le mercredi 30 avril 25 à 13h30.**

• **D1 poule B**

- F.C. AIX 2 contre GAPS 1 **J1 le samedi 19 avril 25 à 13h30.**
- F.C. HAUTE TARENTEISE contre GAPS **J4 le samedi 03 mai 25 à 13h30.**

• **D1 poule C**

- CHAMBERY SPORT 73 contre ST PIERRE SPORT **J1 le samedi 19 mars 25 à 13h30.**
- ENT. VAL D'HYERES contre F.C. ST MICHEL SPORT **J1 le samedi 19 avril 25 à 13h30.**
- F.C. BELLE ETOILE MERCURY contre ENT. BASSE MAURIENNE **J4 le samedi 19 avril 25 à 13h30.**

• **D2 poule A**

- GAPS 2 contre AIX 3 **J1 le samedi 19 avril 25 à 14h15.**
- U.S. DOMESSIN 1 contre F.C. CHAMBOTTE 2 **J1 le samedi 19 avril 25 à 13h30.**

• **D2 poule B**

- CHAMBERY SAVOIE FOOT 4 contre VAL D'HYERES 2 **J1 le samedi 19 avril 25 à 13h30.**
- U.S. DOMESSIN 2 contre ENT. DRULETTAZ MOUXY 2 **J1 le samedi 19 avril 25 à 13h30.**
- U.S. CHARTREUSE GUIE 2 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4 **J1 le samedi 19 avril 25 à 13h30.**
- F.C. BAUGES contre CHAMBERY SPORT 2 **J1 le samedi 19 avril 25 à 13h30.**

• **D3 poule A**

- CŒUR DE SAVOIE contre LA MOTTE SERVOLEX 5 **J1 le samedi 19 avril 25 à 13h00.**
- GAPS 3 contre AIX 4 **J1 le samedi 19 avril 25 à 14h15.**

• **D3 poule B**

- U.S. CHARTREUSE GUIE 3 contre F.C. ST BALDOPH **J1 le samedi 19 avril 25 à 13h30.**
- F.C. CHAMBOTTE 3 contre CHAMBERY SPORT 3 **J1 le samedi 19 avril 25 à 13h30.**

• **D3 poule C**

- U.S. GRIGNON 3 contre E.S. TARENTEISE 2 **J5 le samedi 26 avril 25 à 13h30.**



MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES.

- Modification de rencontres. Sont à effectuer en priorité sur FOOTCLUB, pour une meilleure visibilité et homologation.
- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur FOOTCLUB.

FORFAIT AVEC AMENDE DE LA JOURNEE 4 DU 05/04/2025

- F.C. HAUTE TARENTEISE 3 35€ contre ST PIERRE SPORT.
- ENT. VILLARGONDRAN 2 35€ contre A.S. UGINE 2.
- ENT. BASSE MAURIENNE 2 35€ contre A.S. MONT JOVET BOZEL.
- U.S. DOMESSIN 1 35€ contre AIX F.C. 3.

FORFAIT AVEC AMENDE DE LA JOURNEE 5 DU 12/04/2025

- ENT. BASSE MAURIENNE 2 35€ contre CHALLES S.F.

FEUILLE DE MATCH

- D1 POULE B
 - U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2 contre GAPS pour la J3 du 29/03/25
- D2 POULE A
 - C.A. YENNOIS contre GAPS pour la J5 du 12/04/25
- D2 POULE C
 - ENT. BASSE MAURIENNE 2 contre F.C. HAUTE TARENTEISE 2 pour la J2 du 22/03/25
- D3 POULE A
 - AIX F.C. 4 contre LA RAVOIRE 4 pour la J5 du 12/04/25
- D3 POULE B
 - BIOLLAY F.C. 2 contre ST BALDOPH pour la J5 du 12/04/25
- D3 POULE C
 - E.S. TARENTEISE 2 contre A.S. MONT JOVET BOZEL 2 pour la J2 du 22/03/25.
 - ENT. BASSE MAURIENNE 3 contre F.C. HAUTE TARENTEISE 3 pour la J2 du 22/03/25.
 - U.S. GRIGNON 2 contre U.S. GRAND MONT LA BATHIE pour la J5 du 12/04/25



Foot SAVOIE



PV N° 716 du 16 avril 2025

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>
(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00**

FEUILLES DE MATCH

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

[Vous pouvez les envoyer par mail au District](#)

U11 Fabien FONTAINE

14 avril 2025

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. Les séances de tirs au but sont à proscrire.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 22 mars 2025

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :



D2/D3

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 (feuille d'effectif)

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J3 du 29 mars 2025

D1 et D3

- ENT. VAL D HYERES 1 et 3 (feuille de critérium)

D2/D3

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- AIX FC 6 (feuille d'effectif)
- ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 et 2 (feuille d'effectif)

DERNIER DÉLAI : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 21 avril 2025 sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J4 du 5 avril 2025

D1

- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 et 2 (feuilles de critérium et d'effectifs)
- U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 3 ET 4 (feuille d'effectif)
- U.S. CHARTREUSE GUIERS 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- BIOLLAY FOOTBALL CLUB 2 (feuille d'effectif)
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 5 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 6 (feuille d'effectif)
- ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- F.C. LA ROCHETTE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- F.C. VILLARGONDRAN/ST JULIEN 1 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille de critérium)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 21 avril 2025 sous peine d'amende de 35 euros.



U9 Philippe SALVATORE

Lundi 14 avril 2025

**LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDES DE 35€ AU PV DU 23/04/2025.
FEUILLES DE PLATEAUX PAS DEPOSEES SUR LE FAL**

DÉTAIL

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau	Feuille de présence
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 2 - 22/03/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	552893 - UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER	✗ ⊕	1 / 3
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 2 - 22/03/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	564717 - BIOLLAY FOOTBALL CLUB	✗ ⊕	2 / 3
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 2 - 22/03/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 5	519473 - A.S. MONT JOVET BOZEL	✗ ⊕	2 / 4

5 élément(s)

< 1 >

Éléments par page

12

DÉTAIL

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau	Feuille de présence
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 3 - 29/03/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1	526437 - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	✗ ⊕	0 / 3
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 3 - 29/03/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	522621 - A.S. NOVALAISIEENNE	✗ ⊕	3 / 6
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 3 - 29/03/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	533172 - CHALLES S.F.	✗ ⊕	2 / 3

6 élément(s)

< 1 >

Éléments par page

12

DÉTAIL

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau	Feuille de présence
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 05/04/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	581932 - CHAMBERY SPORT 73	✗ ⊕	4 / 4
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 05/04/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 5	532826 - F.C. ST BALDOPH	✗ ⊕	2 / 4
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 05/04/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 6	519473 - A.S. MONT JOVET BOZEL	✗ ⊕	2 / 4

6 élément(s)

< 1 >

Éléments par page

12

LES DEUX CLUBS CI-DESSOUS SON AMENDES DE 35€ POUR ABSENCE AU PLATEAU DU 05/04/2025.

US CULOZ GRAND COLOMBIER (PLATEAU A FC SUD LAC)

US GRIGNON (PLATEAU A FC VILLARGONDRAN)



Rappel F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Pour le moment, les modifications de sites (lieu ou stade) sont gérées uniquement par le centre de gestion.

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



Mercredi 16 avril 2025

Les calendriers U6 et U7 sont disponibles via le F.A.L., depuis fin février.

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- **RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)**
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau.**

U7 : Feuille(s) de plateau manquante(s) :

Amendes à partir du mercredi 23/04/2025 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 05/04/2025	POULE U7	UNIQUE	SITE 1	548901 - ENT. VAL D HYERES

U6 : Pas de feuille de plateau manquante sur la journée du samedi 29 mars 2025



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 14 avril 2025

CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL FUTSAL 2025 LISTE DEFINITIVE DES EQUIPES INSCRITES POUR LE CHAMPIONNAT 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

NOTES AUX CLUBS

US CHARTREUSE GUIERS et A FUTSAL K 1 :

Journée 9 ASS FUTSAL K 1 contre US CHARTEUSE GUIERS

Cette rencontre sera jouée le samedi 3 mai 2025 à 18H00 au gymnase de **BOURGNEUF**





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 14 avril 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs vainqueurs des Coupes de Savoie 2024 de prévoir le retour du trophée aux district dès que possible et dans un état de propreté correct.

ORGANISATION FINALE DES COUPES

Les membres du comité Directeur et de la commission des Coupes ont validé ce lundi 27 janvier 2025 les clubs organisateurs des finales 2024-2025

U13 PIGNIER, SERALINI

U11 CREDIT AGRICOLE

Le jeudi 29 mai 2025 (ascension) à la Motte Servolex

SENIORS FEMININ, MASCULIN

Le samedi 31 mai 2025 à Mercury

U15 A8, U15, U17, U20

Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise



TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025 à 15h00

UO ALBERTVILLE 1	vs	CHAMBOTTE 2
CAM 1	vs	CHAMBERY SPORT 73 1
AS HTE COMBE 1	vs	AIGUEBELLE 1
MONTMELIAN AF 1	vs	VAL D'HYERES 1

RAFFIN

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025 à 15h00

CA YENNE 2	vs	FCHT 2
US CHARTREUSE GUIERS 2	vs	AF MONTMELIAN 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	LA RAVOIRE US 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	FC CHAMBOTTE 3

FEMININES A 8

1/4 de finale le dimanche 20 avril 2025 à 10h00

Toute modification de rencontre devra être faite via Footclub avec accord des deux clubs

ST REMY 1	vs	ENT CHAUTAGNE 1
ENT PONT/BOURDE	vs	ENT APCR/LE BOURGET
CŒUR DE SAVOIE 1	vs	FCHT
US DOMESSIN 1	vs	YENNE



Foot SAVOIE



PV N° 716 du 16 avril 2025

FEMININES U18 A 11

Rencontre le samedi 19 avril 2025

Rencontres de 40' par équipe, pas de prolongation, TAB direct (5 tirs)

1 arbitre officiel pour les 3 matchs

Règlement des rencontres :

Le règlement des Coupes jeunes s'appliquera

Organisation :

14H30 : A contre B

15H30 : C contre le perdant du match A vs B

16H30 : C contre le gagnant du match A vs B

A CHAMBOTTE

A	CHAMBOTTE
B	AIX FC
C	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

A LA ROCHETTE

LA ROCHETTE	A
GAPS	B
LA MOTTE SERVOLEX	C

4 points : victoire

2 points : victoire aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

1 point : défaite aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

0 point : défaite

Règlement pour le classement :

A égalité de point entre 3 équipes

1 - Goal avérage générale

2 - Meilleure attaque

3 - Nb de carton reçu

4 - Tirage au sort

Le premier de chaque triangulaire se retrouvent en finale le 31 mai 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025 à 16h30

U.O. ALBERTVILLE

vs

AIX FC 2

FC ST BALDOPH

vs

ES TARENTOISE

JS CHAMBERY

vs

AS UGINE

FC B.E MERCURY

vs

GAPS



Foot SAVOIE



PV N° 716 du 16 avril 2025

U17 TRONCY

1/2 de finale le jeudi 08 mai 2025 à 15h00

ST BALDOPH FC	vs	AIX FC
LA RAVOIRE ou CHARTREUSE	vs	FCHT

U15 PILLET

1/2 de finale le jeudi 08 mai 2025 à 10h00

FC NIVOLET 2	vs	AIX FC 2
US LA MOTTE SERVOLEX	vs	GAPS 2

TRANSMISSION FMI

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux pour la finale

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux pour la finale

Tirage en ligne sur le FAL

U11 CREDIT AGRICOLE

3^{ème} tour le samedi 3 mai à 10h00
2 qualifiés par plateaux pour la finale

Tirage en ligne sur le FAL



**Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.**

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT FAL (football animation & loisir)

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



**Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci.
Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende.
Merci pour votre compréhension.**

**Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA**





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 14 avril 2025

COURRIER REÇU

MATCH DU 13 avril 25 N° 29203797 FORFAIT de ENT-PONT-BOURBRE contre ST-REMY

CHAMPIONNAT

MATCHS DU 27 avril 25 :

Match N° 29203779 ST-REMY / ENT.F. CHAUTAGNE se jouera à 10H00

Match N° 29203781 USC-AIGUEBELLE / FC-HAUTE-TARENTEISE 2 se jouera à 10H00

MATCHS DU 4 mai 25 :

Match N° 29203802 CŒUR DE SAVOIE-FOOTBALL / ENT.F. CHAUTAGNE se jouera à 10H00

Match N° 29203803 FC-HAUTE TARENTEISE 2 / US-DOMESSIN se jouera à 10H00

Match N° 29203804 ENT-BOURBRE PONT / CA YENNE se jouera à 10H00 au pont de beauvoisin

Match N° 29203805 ENT-APCR ESB / ST-REMY se jouera à 10H00

EXEMPT : USC-AIGUEBELLE

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

Les modifications de lieux et d'horaires doivent être fait sur FOOT CLUB et doivent arriver le lundi précédent les rencontres avant 18H00

HOMOLOGATION

Match n°29203795 DU 06 avril 25 ENT. F. CHAUTAGNE / USC-AIGUEBELLE

ENT. F. CHAUTAGNE 0 BUT 1 POINT

USC-AIGUEBELLE 0 BUT 1 POINT





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 16 avril 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo CURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : GRÉSY SUR ISERE

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 14

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON - Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS - Gabriel VELEZ (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Manon ROIGNAU - Dylan ROIGNAU - Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)

Jonathan POULIE (CA YENNE)

Arnaud GAILLARD (US GRIGNON)

Antoine GAZZA (FC NIVOLET)

Mohamed AKROUT (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Henri ENGOULOU – Nour Eddine AZAZ (FC BOURGOIN JALLIEU)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 4 mars 2025.

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : ~~samedi 12 avril 2025~~

Lieu : à définir

Coût : 60 €

FORMATION REPORTÉE (date communiquée dès que possible)

Inscriptions reçues : 4

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN - Baptiste DELAMARRE (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Bertrand LECONTE

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 17

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ – Damien BURLET (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE – Eléa BRIOT (AIX FC)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)

Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)

Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)

Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)

Cyril GERMAIN (FC CHAMBOTTE)

Yannis SOLTANE (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Candidats non prioritaires car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

Damien MAUREL (JONQUILLE S REIGNIER 74)



CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Sébastien PUPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 8 avril 2025.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 4

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)

Andréa SALERNO (US ANNECY LE VIEUX74)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 15 avril 2025.

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)

Yoann DECOURT (ES BOULIEU LES ANNONAY 07)





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 14 avril 2025

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présents : Patrick JANET, René SAILÉ

Excusé : Jean Marc GUICHARD.

EVOCATION

Dossier N° 24 :

Match numéro 53190193 FC NIVOLET 2 CONTRE CA YENNOIS - U17 D2 du 12 avril 2025

La décision paraîtra dans le prochain PV

COURRIER

Demande de renseignements du club de l'ES DRUMETTAZ MOUXY :

En réponse à votre demande :

- 1/ En ce qui concerne les équipiers premiers ou seconds, seuls les matchs de championnat sont pris en compte.
- 2/ Le règlement des Coupes « Jeunes » précise qu'un joueur ayant participé à au moins 5 matchs en ligues ne peut participer à ces rencontres (art 3), ce qui ne semble pas être votre cas.
- 3/ Ne pas confondre « Equipier premier ou second et équipiers supérieur » (art. 711 et 712)

Lorsque l'équipe supérieure ne joue pas de rencontre officielle, l'équipe inférieure n'a pas le droit d'utiliser les services d'un joueur qui a participé à la première rencontre officielle de cette même équipe supérieure (Art 167.2 des règlements généraux de la FFF)

Par contre si l'équipe supérieure joue une rencontre officielle, l'équipe 2 a le droit d'utiliser 2 équipes second dans votre cas et aucune équipe premier (Art 7.4.1 du Rég. Sportifs du District de la Savoie).



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion CDA SAVOIE du 14 avril 2025

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON, Christophe DUPAYS,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Bilel CHAFAI (MERCURY), fiche de frais de match, déplacement du 05/04/2025. Et demande de remboursement (convocation à la commission de discipline du 31/03/2025)

Mail, Courrier Arbitre

-M. Ismael HAMADI (CHARTREUSE GUIERS), indisponibilité d'activité sportive du 06/04/2025, pour une durée de 30 jours.

-M. Mathis COUX (LA MOTTE SERVOLEX), arrêt définitif de « la fonction arbitre »

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Sauveur MICALLEF accompagnement de M. Sofian BOUSSETTA (APREMONT), du 06/04/25.
Arbitre absent

-M. Sauveur MICALLEF accompagnement de M. Hadi KHELIL (NIVOLET), du 06/04/25

-M. Sauveur MICALLEF accompagnement de M. MEROUCHE Zakaria (CHY FOOT 73), du 12/04/25.
Arbitre absent

-M. Michel CHEVALLIER contrôle de M. Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), du 05/04/25

-M. Michel CHEVALLIER accompagnement M. Hamza BELLIR (DRUMETTAZ), du 06/04/25

-M. Jean-Pierre BUTEL contrôle de M. Ismaël AL BARHAOUI (LA RAVOIRE), du 05/04/25

-M. Melih KARABULUT accompagnement de M. Hadi KHELIL (NIVOLET), du 06/04/25

-M. Rémi LEVEBVRE accompagnement de M. Alesio DELL'OLIO (VILLARGONDRAN), du 06/04/25

-M. Gérard SOTO accompagnement de M. Farid DJEHICHE (CHARTREUSE GUIERS), du 13/04/25

-M. David CORMIER arbitre absent du 30/04/25

-M. Jacky MESTACH contrôle de M. Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), du 13/04/25

-M. Jacky MESTACH contrôle de M. Hervé VANNESPENNE (LA ROCHETTE), du 13/04/25

Mail, Courrier Club:

-Club d'AIX LES BAINS, signalement arbitre absent en U15 le 13/04/25

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

- RAS



NOTE AUX ARBITRES



Les observations d'après-match « ARBITRE »

Nous vous demandons d'adresser un mail ou courrier *systématiquement* à la Commission de Discipline,

Lorsque vous notez sur votre feuille de match FMI ou Papier : Des réserves d'après-match. La Commission de Discipline n'ayant la feuille de match que lorsque vous faite un rapport disciplinaire via votre application sur carton rouge (exclusion).

Ceci pour la prise en compte et information de ces réserves d'après-match ou autres.

Merci de prendre en compte cette consigne conjointe établie par la Commission des Arbitres et la Commission de Discipline.

DIRECTIVES ARBITRALES

RAPPEL DIRECTIVES

Il est rappelé aux arbitres d'appliquer les directives concernant la procédure en cas de manifestation raciste dans un stade et l'article 1 des statuts de la FFF qui figurent dans la rubrique documents du Portail Des Officiels. De plus il est demandé aux arbitres de tout mettre en œuvre pour que l'heure du coup d'envoi soit respectée.

BIJOUX, Conformément à la loi 4 Equipement des joueurs, la CRA rappelle que le port de tout type de bijoux (alliance, boucle d'oreille, piercing,) y compris recouvert d'un ruban adhésif est strictement interdit, ceci s'applique aussi en compétitions féminines.

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES :

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel et de toujours vous référer au Portail Des Officiels sur ordinateur en vous déconnectant du Portail Des Officiels sur ordinateur en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur le site internet de la ligue rubrique « Compétitions » restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

FRAIS de DESIGNATIONS :

En raison de nombreuses incohérences sur les frais kilométriques demandés et mentionnés par les arbitres (entre autre dépassement de kms et frais) peut être pour le paiement de l'autoroute. Ceci est inadmissible Les frais que les clubs devront payés sont mentionnés via foot club.

Les arbitres qui seraient en faute, se verront sanctionnés et devront rembourser les dépassements de frais.



DESIGNATIONS :

En raison de problèmes informatiques, si votre désignation disparaît au cours du week-end concerné uniquement, vous devez contacter votre désignateur pour vérification ou le club qui vous reçoit. **Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter les désignateurs :**

Mrs Alphonse LOMBARD, Tél : 06 12 59 37 49 et/ou M. Daniel DESMARIEUX, Tél : 06 75 93 17 52

DIRECTIVES DE M. Pascal PARENT (*Président de la Ligue AURA de FOOTBALL*)

EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LIGUE du 30/11/2024

✓ *Rappel du règlement disciplinaire sur la laïcité : Pascal PARENT rappelle que les commissions disciplinaires régionales et départementales de la Laura Foot doivent respecter le barème disciplinaire adopté par le Conseil de Ligue pour tous les matches de Ligue et Districts de la LAuRAFoot en cas d'atteinte au principe de neutralité, Applicable depuis le début de saison.*

En raison de certaines décisions récentes qui ont pu laisser planer un doute, il tient également à rappeler que le port des collants est interdit (sauf avis médical contraire dûment validé par la commission médicale fédérale). Toutefois, devant les difficultés d'application de cette règle rencontrée par les officiels depuis le début de la période hivernale,

il propose d'admettre le port des collants entre le 1er novembre et le 28/29 février en cas de grand froid et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre.

La couleur des collants doit être identique à la couleur dominante du short ou à la partie inférieure du short ou, en cas de difficulté, d'une même couleur noire.

Les joueurs d'une même équipe doivent porter la même couleur. Il est évident que cette disposition ne s'appliquera que pour le football joué en extérieur.



**Mesdames, Messieurs les responsables 'Réfèrent Arbitre' des clubs.
Vous trouverez ci-joint la liste des arbitres indisponible sur les week-ends**

Week-End du 19 au 21 avril 2025.

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Club appartenance</i>	<i>motif Indisponibilité</i>
BOUCHER	JASON	MONTMELIAN	ARRET /ANNEE SABATIQUE
PERROUSE	JEAN-FRANCOIS	DOMESSIN	ARRET /ANNEE SABATIQUE
BOUCHER	DAMIEN	MONTMELIAN	CONVENANCE PERSONNELLE
FOUCAUD	ALEXANDRE	H/TARENATAISE	PROFESSIONNELLE
LEFEBVRE	REMI	HAUTE COMBE	PERSONNELLE
ROIGNAU	DYLAN	TARENATAISE	PROFESSIONNELLE
MOUNIB	ABDEL HALIM	HAUT DE CHAMBERY	CONVENANCE PERSONNELLE
FOUAZI	YOUSSEF	J S C	PROFESSIONNELLE
COUX	MATHIS	LA MOTTE SERVOLEX	ARRET /ANNEE SABATIQUE
BENKEMOUCHE	HAMZA	J S C	CONVENANCE PERSONNELLE
RAPHAEL	BRIAN	CUINES	PROFESSIONNELLE
TASSARD	BENOIT	CŒUR DE SAVOIE	PROFESSIONNELLE
CHATEL	ENZO	VILLARGONDRAN	CONVENANCE PERSONNELLE
EXCOFFIER	FABIEN	U O A	PERSONNELLE
FATNI	KHALIL	U O A	PROFESSIONNELLE/SCOLAIRE
HAMADI	ISMAEL	CHARTREUSE GUIERS	PERSONNELLE
AIT KHOUYA	ILYES	LA NIVOLET	CONVENANCE PERSONNELLE

Samedi 19 au dimanche 20 avril 2025.

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Club appartenance</i>	<i>motif Indisponibilité</i>
SMAILI	MOHAMED	PONTOISE	PROFESSIONNELLE
KOCA	TOLGAHAN	INDEPENDANT	CONVENANCE PERSONNELLE
AYDOGHAN	EMIR EFE	TARENATAISE	CONVENANCE PERSONNELLE
BENKEMOUCHE	HAMZA	J S C	CONVENANCE PERSONNELLE
OUMOURI	IBRAHIM	C S F	PROFESSIONNELLE
VAREILLE	JULIEN	LA MOTTE SERVOLEX	PROFESSIONNELLE
CORVERA	VANESA	HAUTE TARENATAISE	PROFESSIONNELLE
AYDOGAN	EMIR FEE	TARENATAISE	PROFESSIONNELLE

Dimanche 20 au lundi 21 avril 2025.

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Club appartenance</i>	<i>motif Indisponibilité</i>
BENKEMOUCHE	ADAM	J S C	CONVENANCE PERSONNELLE
PESENTI	ALEXIS	AIGUEBELLE	CONVENANCE PERSONNELLE

Samedi 19 avril 2025.

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Club appartenance</i>	<i>motif Indisponibilité</i>
BARLET	GABBIN	DOMESSIN	CONGES
MAAMRI	SAID	C A MAURIENNE	PROFESSIONNELLE
ROUX GARCIA	NILS	J S C	CONVENANCE PERSONNELLE
LAMBERLIN	YAN	LA CHAMBOTTE	CONGES
MARTINET		LA ROCHETTE	CONVENANCE PERSONNELLE
YLDIRIM	ESAT	C S F	PROFESSIONNELLE
AMLIL	MOHAMMED	U O A	PROFESSIONNELLE
DELHOMME	REMI	MERCURY	PROFESSIONNELLE
FONTI	SANDRA	UGINE	CONVENANCE PERSONNELLE
PAROLINI	ANGELO	ST BALDOPH	PERSONNELLE

Dimanche 20 avril 2025.

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Club appartenance</i>	<i>motif Indisponibilité</i>
DENARDI	NATHAN	J S C	SCOLAIRE
KOCA	NECMI	MONTMELIAN	CONVENANCE PERSONNELLE
DENEUX	LAURENT	LAISSAUD	CONVENANCE PERSONNELLE



NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS CLUBS en ARBITRAGE

DMA 2025/2026

Les examens médicaux peuvent être effectués à partir du **1^{er} avril** pour la saison suivante.

La modification la plus importante concerne les arbitres de **35 ans et plus** qui lors de leur visite chez le cardiologue tous les 5 ans n'auront plus un test d'effort systématique **mais devront avoir fait préalablement une prise de sang pour un bilan biologique.**

A cet effet, vous trouverez ci-joint une information de la Commission Régionale Médicale à diffuser aux arbitres.

Concernant les questionnaires médicaux type Qs sport, la direction médicale de la FFF nous a précisé que la validation juridique devait se faire uniquement par la demande de licence et validation ou non de la case avez-vous répondu non à toutes les questions, ceci étant à contrôler sur foot 2000.

Modification du formulaire Dossier Médical Arbitre 2025-2026

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond.

Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué **chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire** (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé **AVANT** la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable).
Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA ;
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. **Seul le cardiologue** décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

La Commission Régionale Médicale.

EXEMPLAIRE DOSSIER MEDICAL 2025 / 2026

Joint sur l'annexe du DISTRICT

NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS CLUBS en ARBITRAGE

**Les arbitres de Football officiels seront formés
Aux gestes qui sauvent**



Ainsi, Le District de Football de SAVOIE organisera la formation des arbitres, dans le respect des [dispositions de l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure](#), une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur.

A l'issue de la sensibilisation, les arbitres seront en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Il existe une exception à l'obligation de cette sensibilisation

La possession par un arbitre d'une qualification aux "premiers secours", telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile "prévention et secours civique de niveau 1" ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.

Les arbitres sont invités à fournir une attestation qui valide cette qualification aux "premiers secours"



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 14 avril 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.



IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 14 avril 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
14/04/2025	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	05/04/2025	Auto + 1 match avec sursis	06/04/2025
14/04/2025	D3	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	06/04/2025	Auto suffisant	07/04/2025
14/04/2025	D2	Joueur	A.S. D'UGINE	06/04/2025	Auto + 1 match avec sursis	07/04/2025
14/04/2025	D5	Dirigeant	ALBERTVILLE FOOT 73	06/04/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	07/04/2025
14/04/2025	D4	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	16/03/2025	7 Matchs Fermes dont Auto	17/03/2025
14/04/2025	Minimes U15 D2	Joueur	BIOLLAY FOOTBALL CLUB	06/04/2025	4 MF dont Auto	07/04/2025
14/04/2025	D4	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	16/03/2025	6 MF dont Auto	17/03/2025
14/04/2025	D2	Joueur	C.A. YENNOIS	06/04/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	21/04/2025
14/04/2025	D2	Joueur	C.A. YENNOIS	06/04/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/04/2025



Foot SAVOIE



PV N° 716 du 16 avril 2025

14/04/2025	D5	Joueur	CHALLES S.F.	06/04/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	14/04/2025
14/04/2025	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	06/04/2025	Auto suffisant	07/04/2025
14/04/2025	D1	Joueur	COGNIN SP.	05/04/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/04/2025
14/04/2025	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	06/04/2025	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	07/04/2025
14/04/2025	Minimes U15 D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	06/04/2025	Auto suff pas rapport arbitre	07/04/2025
14/04/2025	D2	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	06/04/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/04/2025
14/04/2025	Cadets U17 D2	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	05/04/2025	2 MF dont Auto	06/04/2025
14/04/2025	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	06/04/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/04/2025
14/04/2025	Cadets U17 D3	Joueur	F.C. DES BAUGES	05/04/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	21/04/2025
14/04/2025	D4	Joueur	F.C. DU NIVOLET	06/04/2025	5 MF dont Auto + 1 match avec sursis	07/04/2025
14/04/2025	D5	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	06/04/2025	Auto suffisant	07/04/2025
14/04/2025	D1	Joueur	F.C. LAISSAUD	06/04/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/04/2025
14/04/2025	D4	Joueur	F.C. PONT	05/04/2025	Auto suffisant	06/04/2025
14/04/2025	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	06/04/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/04/2025
14/04/2025	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	06/04/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/04/2025
14/04/2025	D2	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	06/04/2025	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	07/04/2025
14/04/2025	D2	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	06/04/2025	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	07/04/2025
14/04/2025	D2	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	06/04/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/04/2025
14/04/2025	D2	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	06/04/2025	3 Matches Fermes	21/04/2025
14/04/2025	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	05/04/2025	2 MF dont Auto	06/04/2025
14/04/2025	D4	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	06/04/2025	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	07/04/2025



Foot SAVOIE



PV N° 716 du 16 avril 2025

14/04/2025	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	06/04/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/04/2025
14/04/2025	Minimes U15 D3	Joueur	U.S. GRIGNON	06/04/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	14/04/2025
14/04/2025	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	06/04/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/04/2025



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Lutte contre la violence : Décision de justice.
- Exemple dossier médical 2025 / 2026
- Demande de médailles DISTRICT DE SAVOIE

